

COMMUNE DE SOUILLAC
AVENUE DE SARLAT-46200 SOUILLAC
Siren : 214 603 094
Tél. : 05.65.32.71.00

FACTURATION EAU ET ASSAINISSEMENT	
N° 2025-019-001727	Le 30/06/2025

DELAI DE REGLEMENT
Jusqu'au :10/08/2025

NOTA BENE : si paiement par chèque
merci de le transmettre au Trésor public
de SAINT-CERE

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
TRESORERIE DE SAINT CERE
4 PLACE BOURSEUL 46400 SAINT CERE
TEL 05 65 38 17 78

8759-001111-0002-0



STE ARTBOMETAL
RUE DE GROZEL
COMBE DE MARTEL
46200 SOUILLAC

Extrait de titre exécutoire en application de l'article L.252 A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et D.3342-11 du CGCT.

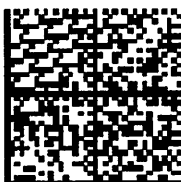
VOIES DE RECOURS : Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L1617-5 du CGCT), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif compétent selon la nature de la créance. A titre d'exemple : - redevances d'assainissement : tribunal d'instance si le montant de la créance est inférieur ou égal au seuil fixé par l'article R321-1 du code de l'organisation judiciaire et tribunal de grande instance au-delà de ce seuil (actuellement fixé à 7 600€).

-- consommations d'eau : tribunal d'instance ou de grande instance selon le même seuil que ci-dessus. Si vous souhaitez être assisté d'un avocat et si vous remplissez les conditions fixées par la loi n°91-647 du 10/07/1991, vous pouvez bénéficier de l'aide juridictionnelle. Vous devez en formuler la demande auprès du tribunal de grande instance.

Médiateur de l'eau : Une fois les voies de recours internes au service de l'eau épuisées, tout abonné peut saisir un médiateur de l'eau ou tout autre moyen de recours non contentieux de règlement des différends. La médiation est gratuite. L'avis rendu par le médiateur est confidentiel et le consommateur est libre de l'accepter ou non. Les coordonnées de la médiation de l'eau sont les suivantes : Médiation de l'eau - BP 40 463 - 75366 Paris cedex 088 (contact@mediation-eau.fr)

Réf. Abonnement : 1431					Période facturée : du 01/01/2025 au 30/06/2025			
Bénéficiaire	Réf. Compteur	Anc. index	Nv. index	Consom.	Date relevé	Adresse		
STE ARTBOME	504846	1473	1491	18	18/02/2025	Rue de Grozel 46200 SOUILLAC		
Branchement	Désignation				Base	Taux	Montant HT	TVA
130	Abonnement Eau				1	35.18000	35.18	5.50
130	Prix Eau m3				18	1.15000	20.70	5.50
EAU						46.62%	55.88	
130	Prix m3 Assainissement				18	1.86900	33.64	
130	Abonnement Assainissement				1	20.00000	20.00	
ASSAINISSEMENT						44.75%	53.64	
130	Redevance sur la consommation d'eau potable				18	0.32000	5.76	5.50
130	Red. Performance des réseaux d'eau potable				18	0.07000	1.26	5.50
130	Red. Prélèvement sur la ressource en eau				18	0.08000	1.44	5.50
130	Red. Performance des systèmes d'assainissement collectif				18	0.10500	1.89	
ORGANISMES PUBLICS						8.63%	10.35	

Payable en espèces (dans la limite de 300 €) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite).



COMMUNE DE SOUILLAC
AVENUE DE SARLAT-46200 SOUILLAC
Siren : 214 603 094
Tél. : 05.65.32.71.00

FACTURATION EAU ET ASSAINISSEMENT	
N° 2025-019-001727	Le 30/06/2025

DELAI DE REGLEMENT
Jusqu'au :10/08/2025

NOTA BENE : si paiement par chèque
merci de le transmettre au Trésor public
de SAINT-CERE

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
TRESORERIE DE SAINT CERE
4 PLACE BOURSEUL 46400 SAINT CERE
TEL 05 65 38 17 78

STE ARTBOMETAL
RUE DE GROZEL
COMBE DE MARTEL
46200 SOUILLAC

TOTAL HT	Eau/ Asst.	TVA	Base HT	Taux	Montant TVA	NET A PAYER :	123.41 euros
119.87	Eau	01	64.34	5.50	3.54	Prix de revient (hors abonnement): 0.00368 euros par litre Total Abonnement :57.11 euros	
Total TVA :					3.54		

Si vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique et/ou si vous n'avez pas complété de formulaire de contrat d'abonnement d'eau à ce jour, ou pour toute autre question contactez le SERVICE DES EAUX au 05.65.32.71.00

A RETOURNER AVEC LE REGLEMENT		REFERENCES	
Total TTC EAU : 67.88 E	Total TTC Assainissement : 55.53 E	1431	Coll 750
Référence tarifs : délibération du 17 décembre 2024. Facture à régler : - par chèque à l'ordre du Trésor Public 4 place Bourseul 46400 ST-CERE - par virement: BDFCAHORS IBAN FR64 3000 1002 46E4 6200 0000 073 - en espèces (dans la limite de 300 €) ou par carte bancaire (QR Code) Informations sur la réforme des redevances Agence Adour Garonne au 1er janvier 2025 disponibles sur www.souillac.fr		STE ARTBOMETAL	750
		1er SEMESTRE 2025 eau - assain	Clé1 4
		Numéro 2025-019-001727	Clé2 K
		Echéance 10/08/2025	
		NET A PAYER 123.41	euros